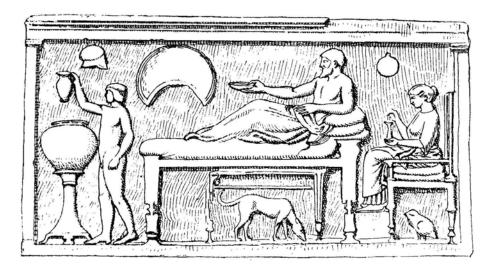
Vu à Thasos en 1907 par M. J. ff. Baker-Penoyre qui le signala à la direction des musées impériaux où il est entré en mars 1908.

Marbre thasien à gros grains cristallins; revers fruste; faces latérales dressées, polics seulement sur une largeur correspondant au retour d'angle du pilier, piquées sur le reste ; face supérieure et inférieure piquées (celle-ci plus grossièrement) ; la moulure supérieure, érodée à l'extrémité gauche, est rabattue à l'extrémité droite sur une longueur de 0m 37; quelques épaufrures sur les arêtes; quelques mutilations sur le fût du pilier gauche; les chapiteaux sont rabattus sur les retours d'angle; — les figures n'ont souffert que de légères éraflures : sur le nez et les doigts de l'homme couché, les doigts de la main gauche et l'alabastre de la femme, l'accoudoir et le dossier de son fauteuil, les cheveux et la main droite du jeune homme, les bords de l'œnochoé qu'il tient et du dinos placé devant lui, sur les pattes, le col et le museau du chien; le pied gauche de la table est presque entièrement ravalé au niveau du fond; le pied droit n'a qu'une cassure insignifiante; la partie horizontale a souffert de quelques lésions à son extrémité droite et dans sa partie gauche; de même, la partie profilée du pied gauche du lit; les pointes du bouclier et son contour concave sont légèrement érodés; - quand le relief est arrivé au musée, la surface en était recouverte d'une croûte terreuse noirâtre qui s'était incrustée dans le marbre; on n'a pu l'enlever que partiellement en frottant la surface avec une brosse de crins durs et de petits bâtonnets de bois; — hauteur, 0<sup>m</sup> 625; largeur, 1<sup>m</sup> 145; épaisseur, de 0<sup>m</sup> 10 à 0<sup>m</sup> 175; hauteur du champ, 0<sup>m</sup> 535; largeur, en bas, 1<sup>m</sup> 085; en haut (sous les chapiteaux), 1<sup>m</sup> 078; hauteur de la figure couchée au dessus du listel inférieur, 0° 51; longueur du lit (sur la couche), 0<sup>m</sup> 54; hauteur de l'éphèbe, 0<sup>m</sup> 425; de la femme assise, 0<sup>m</sup> 426.

Proportions des figures; éphèbe: hauteur, du pied à l'attache du membre viril, 0<sup>m</sup> 218; au creux des reins, 0<sup>m</sup> 256; au nombril, 0<sup>m</sup> 262; au mamelon droit, 0<sup>m</sup> 323; au creux du cou, 0<sup>m</sup> 357; du creux du cou au sommet du crâne, 0<sup>m</sup> 068; hauteur du visage, du menton au bord des cheveux sur le front, 0<sup>m</sup> 032; du menton au sommet de la tête, 0<sup>m</sup> 054; longueur du pied droit, 0<sup>m</sup> 064; du pied gauche, 0<sup>m</sup> 0645; — femme assise: longueur des cuisses, 0<sup>m</sup> 196; hauteur, du coussin au sommet de la tête, 0<sup>m</sup> 233; au bord du chiton sur le cou, 0<sup>m</sup> 147; des genoux au tabouret, 0<sup>m</sup> 161; longueur du pied, 0<sup>m</sup> 073.

Plaque rectangulaire ; deux grêles pilastres sans base, terminés par un chapiteau qui ne comprend qu'un abaque sommairement profilé et tournant sur les faces latérales, supportent un épistyle formé d'une architrave nue, en retraite de 0<sup>m</sup> 01, et couronnée d'une moulure saillante (talon et filet); à la partie inférieure, un listel un peu plus large que les piliers latéraux ferme le cadre et sert de plinthe aux figures; - le mort est étendu sur un lit très long dont les pieds, d'un modèle bien connu (cf. t. I, p. 42), présentent un étranglement profilé au tiers inférieur de leur hauteur et reposent sur un support à profil concave; le pied de droite, sensiblement plus haut que l'autre, se termine par un profil de volute, simplement massée (la volute elle-même devait être tracée au pinceau) et surmontée d'une petite banquette, formant un chevet sur lequel est tiré le matelas; il est étendu, le buste nu et légèrement de trois quarts, les jambes à demi allongées à gauche et couvertes tout entières d'une draperie; la tête, barbue, est exactement de profil; les cheveux, courts et non détaillés, recouvrent le crâne d'une calotte unie qui forme un léger bourrelet au dessus du front ; l'œil se présente encore presque de face,

comme une amande saillante entre des paupières qui ne sont pas ou sont très mollement indiquées; s'appuyant du bras gauche sur deux coussins, il tend le bras droit devant lui, tenant de la main droite une cylix apode, pour recevoir le vin qu'un bel éphèbe vient de puiser dans un grand dinos de bronze, posé



sur un support cylindrique de même métal, qui s'évase vers le haut et plus largement vers le bas où il repose sur quatre griffes de lion naissant d'une volute; debout et de profil à gauche, le jeune homme tourne le dos au mort, le corps entièrement nu portant sur la jambe droite, la gauche fléchie légèrement, le pied gauche en arrière avec le talon soulevé insensiblement, il laisse pendre naturellement le bras gauche, avec une légère inflexion du coude, et lève de la main droite, d'un geste gracieux et noble, l'œnochoé remplie; les cheveux simplement massés, ceints d'une bandelette indiquée par une dépression, descendent bas sur le front et couvrent d'une nappe étale la nuque et les côtés du crâne.

A l'extrémité droite, une jeune femme est assise sur un grand fauteuil dont toutes les parties sont d'une extrême gracilité (pieds tournés et moulurés; haut dossier vertical fait d'une planche très mince; l'espace compris entre ce dossier et le pilier latéral est incomplètement évidé, le sculpteur n'ayant pas voulu laisser sans appui une si frêle cloison de marbre); elle y est placée presque à hauteur des accoudoirs, entre ceux-ci et le siége proprement dit presque toute la place étant remplie par deux larges coussins; ses pieds reposent sur un haut tabouret massif dont l'arête, profilée en griffe de lion, apparaît derrière le support antérieur du fauteuil; de profil à gauche, la tête baissée, le bras gauche plié à angle droit, elle tient de la main gauche un alabastre, et, de la main droite, un objet petit et complètement indistinct, qui pourrait être un tampon à fard ou à parfums (cette interprétation, donnée indépendamment par MM. Lechat et de Ridder, ll. infra ll., nous paraît pré-

férable à la nôtre qui reconnaissait ici une fileuse tenant la quenouille; un examen attentif et renouvelé nous a convaincu que cette « quenouille » était certainement un alabastre); elle porte un chiton talaire dont les manches amples descendent aux coudes; l'himation, posé autour des reins, couvre le bas du corps jusqu'à mi-jambes; les pieds sont chaussés de sandales minces; les cheveux forment sur le front un petit bandeau festonné, et, n'étant pas détaillés au sommet du crâne ni sur la nuque, sont peut-être pris dans un bonnet d'où s'échappe un petit chignon au revers de la tête; entre le bandeau, qui semble lui-même être resté lisse, et le bord du « bonnet », ils sont indiqués par des sillons ondulés que recoupent trois dépressions transversales, représentant sans doute des bandelettes; sous le siége, se tient un gros oiseau — perdrix ou pigeon — profil à gauche.

Devant le lit du mort (en fait, sous le lit), est une de ces tables trapézoïdales, portée sur trois pieds droits, de section rectangulaire, qui s'amincissent vers le bas et s'y terminent par une partie très ténue (sur cette forme de table, cf. t. I, p. 42-43); des deux pieds de droite, le seul qu'on voit est orné sur sa face antérieure d'une rudenture et s'achève sous le plateau de la table par un profil de volute; ces deux pieds sont en réalité unis par une traverse que l'on ne voit pas, rattachée elle-même par une traverse visible au pied unique de gauche; on observera que le plateau, qui déborde légèrement les pieds de droite, s'arrête en deçà de l'arête extérieure du pied de gauche : il repose en effet sur une sorte d'encoche taillée dans la tranche supérieure des pieds; pour présenter plus de stabilité, la partie haute du pied — on le voit bien sur le pied de gauche qui est de prosil — s'épaissit et sorme comme une console, ornée sur sa face intérieure d'une sorte de volute qui porte directement sur la traverse. Entre la table et le bord inférieur du lit, on a laissé une certaine épaisseur de marbre en saillie sur le fond : les mets et les vases y devaient être peints; sous la table, un grand lévrier, profil à droite, mange les miettes tombées sur le sol. A la partie supérieure du champ sont indiqués, à droite, au dessus de la jeune femme, un miroir rond ; à gauche, de part et d'autre de la tête du jeune homme, un casque corinthien (profil à droite) et une pelta (on ne s'étonnera pas de rencontrer cette forme d'arme à Thasos où l'influence thrace s'est fait sentir avec une force dont l'onomastique témoigne jusqu'à une époque fort avancée). — Il ne reste aucune trace de couleurs; tout au plus peut-on entrevoir, près de la partie évidée des pieds du lit, les contours évanides et presque douteux d'une palmette.

On rapprochera de la jeune femme de notre relief celle d'une petite stèle thasienne du Louvre (Bulletin de correspondance hellénique, XXIV, 1900, pl. XVI; M. Collignon, Florilegium dédié à M. le Mis de Vogüé, 1909, p. 129-136; Ch. Picard, Revue archéologique, 1912, II, p. 49), à qui elle ressemble comme une fille à sa mère : c'est la même attitude (peut-être les mêmes

attributs), presque le même fauteuil, c'est surtout la même construction schématique du corps, les cuisses formant angle droit d'une part avec le buste, d'autre part avec les jambes, et démesurément allongées pour remplir toute la profondeur du siège. Cet archaïsme est d'autant plus remarquable que la draperie est traitée ici avec une liberté presque complète, sobrement indiquée par quelques légères incisions sur le chiton, brisée en plis d'une composition fort adroite et bien observée sur l'étoffe plus lourde de l'himation. Il est curieux d'ailleurs de voir que, de cet archaïsme, il ne subsiste presque rien chez l'homme, sinon dans la forme des yeux et la coupe de la barbe (la disproportion des jambes par rapport au buste n'est qu'un caractère commun à beaucoup de figures couchées); chez l'éphèbe, toute trace en a disparu. Ses proportions extrêmement allongées rappellent celle de l'éphèbe de Stéphanos, dont l'original doit être à peu près contemporain ; quant à la tête, elle offre une incontestable analogie avec un type connu par plusieurs répliques dont la plus belle est à Copenhague, dans la glyptothèque Ny Carlsberg (P. Arndt, La glyptothèque Ny Carlsberg, pl. 23-24; S. Reinach, Têtes antiques, pl. 78-79; cf., en dernier lieu, H. Schrader, Wiener Jahreshefte, XIV, 1911, p. 70 sq., qui voudrait y reconnaître une statue de Pantarkès [Paus., vi, 10, 6], faite par Phidias pour l'enfant qu'il aima).

L'œuvre est admirable par l'aisance de la composition, par la sûreté et la sobriété du travail (notez avec quelle vérité est rendu le caractère métallique du dinos et de son support), par l'atmosphère de noblesse et de sérénité qui s'en dégage; les plus heureuses qualités de l'ionisme s'y retrouvent grandies et comme épurées par les qualités nouvelles d'une race plus austère et plus grave: à cet égard une comparaison avec le « banquet » du sarcophage du satrape est particulièrement intéressante (t. I, p. 42 sq.; cf. Revue de l'art ancien et moderne, l. infra l.). Elle doit dater à peu près des années 470-460 av. J.-C.

S. Reinach, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions, 1908, p. 477-478; Gazette des beaux-arts, 1911, I, p. 247-249; fig. p. 247; Répertoire de reliefs, II, 1912, p. 166, 1; — J. ff. Baker-Penoyre, Journal of hellenic studies, XXIX, 1909, p. 250, pl. XXII; — Th. Macridy bey, ap. G. Karo, Jahrbuch des archaeologischen Instituts, XXIV, 1909, archaeologischer Anzeiger, col. 84, nº 1; — American journal of archaeology, XIV, 1910, p. 98; — G. Mendel, Revue de l'art ancien et moderne, XIV, 1910, t. xxvII, p. 401-410; pl. à la p. 404; fig. p. 403 et 409; — H. Lechat, Collection de moulages pour l'histoire de l'art antique, 2° catalogue, 1911, p. 34, au nº 147; — A. de Ridder, Revue des études grecques, XXIV, 1911, p. 174; — Ahmed Réfik bey, Buyuk tarikh-i-oumoumi (Histoire générale, en turc), II, 1911, fig. p. 141; — P. Jacobsthal, Goettinger Vasen (Abhandlungen der kgl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Goettingen, phil.-hist. Klasse, N. F., XIV, 2), 1912, p. 49; — G. Rodenwaldt, Jahrbuch des archaeologischen Instituts, XXVIII, 1913, p. 318; — Ch. Picard, Monuments Piot, XX, 1913, p. 51, note 2.

Photographies n° 998 (ensemble), 999 (détail : l'éphèbe), 1000 (détail : buste de l'homme couché et femme assise).